

Taux de Réussite National

74,24

Taux de Réussite Départemental

61,19

FORMATION AAC: 1300,00 €

Taxe de 30€ examen de code non inclus dans la formule à prévoir

Frais de dossier 80€

Pochette pédagogique et administrative 50€

Forfait Code (cours tests et stage code pendant 6 mois) 200€

Examen de code (ETG) 50€

Evaluation de la conduite 45€

Leçon de conduite 20 H

Accompagnement Examen de conduite 45€

2H de rendez-vous préalable avec accompagnateur (70€)

RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES 130€ TTC

1er rendez-vous pédagogique 85€ (1h en voiture et 2h en salle)

2ème rendez-vous pédagogique 65 € (1h en voiture et 2h en salle)

AUTRES PRESTATIONS

Après 1er passage 30€ de taxe

Frais d'accompagnement à l'examen pratique suivant 45 €

Forfait retour au code ou code supérieur à 6 mois 90 €

Pack web (du code sur le web de chez vous avec suivi du moniteur) 40 €

Livre Code 12 €

Mémo Vérifications 5 €

L'apprentissage de la Conduite accompagnée (A.A.C)

La formation à la conduite accompagnée

(AAC apprentissage anticipée de la conduite).

- Elle est semblable à la formation du permis B (voiture) mais elle est complétée par une période de conduite accompagnée d'un tuteur, d'une durée d'un an minimum et de 3000 kilomètres parcourus.
- Elle aide à acquérir beaucoup plus d'assurances pour l'épreuve pratique future.
- Avec la conduite accompagnée mon permis démarre bien.
- Quelle conduite accompagnée est faite pour toi ?

- Les accompagnateurs doivent justifier de 3 ans de permis de conduire au minimum et avoir un âge supérieur ou égal à 23 ans.

- Il peut être un parent ou une personne choisie par les parents (et à condition d'être acceptée par l'assureur du jeune conducteur).

Âge pour débiter la formation

conduite accompagnée:

- Pour débiter votre formation, vous devez avoir au minimum 15 ans.
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

Formation Permis AAC Conduite Accompagnée

OBJECTIFS : Obtenir la catégorie B du permis de conduire.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite.
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la Journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté ou l'attestation individuelle d'exemption.
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique :

Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes

- Aires d'évolutions et parcours adaptés

- Élèves conducteurs en cours de formation

Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire.

Décret n° 2015-741 du 24 juin 2015 pris pour l'application de l'article

L. 112-6 du code monétaire et financier relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances

1 Elève par véhicule

HORAIRES

À voir avec l'auto-école.

DURÉE

- Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

PROGRAMME

- 1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée

DIPLOME VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

AUTO-ECOLE DELTA FORMATION

42 Rue Sainte Claire

82000 Montauban

Tel. : (05) 63 66 27 30 - Tél. Port. : (06) 51 90 46 80

Mail: deltaformation82@aol.fr

Siret: 75119468900012

Agrt E 2206200010

N° TVA Intracommunautaire: FR54751194689



HORAIRE D'OUVERTURE BUREAU:

MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI 09H - 12H	13H - 19H
MARDI 09H - 12H	13H - 19H
MERCREDI 09H - 12H	13H - 19H
JEUDI 09H - 12H	13H - 19H
VENDREDI 09H - 12H	13H - 20H
SAMEDI 08H - 12H	13H - 17H

HORAIRE POUR LA CONDUITE :

MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI 09H - 12H	13H - 19H
MARDI 09H - 12H	13H - 19H
MERCREDI 09H - 12H	13H - 19H
JEUDI 09H - 12H	13H - 19H
VENDREDI 09H - 12H	13H - 20H
SAMEDI 08H - 12H	13H - 17H

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

LES 5 GRANDS AVANTAGES DELTA

5

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

1 LA PROBABILITÉ ACCROISSANCE VOTRE CHANCE DE RÉUSSITE

2 RÉDUISRE LE GOÛT DE VOTRE FORMATION

3 DIMINUER VOS RISQUES D'ACCIDENT

4 PEUT RÉDUIRE LE PRIX DE VOTRE ASSURANCE

5 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE PERMET VOS PERMETTRES DE RÉUSSIR LA PRÉPARATION PRATIQUE DU PERMETTE

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE PERMET VOS PERMETTRES DE RÉUSSIR LA PRÉPARATION PRATIQUE DU PERMETTE